



Le + syndical **Inter centre** CFE-CGC

Paris, le 26 Mars 2009

L'actualité sociale interne de notre entreprise est malheureusement chargée. Nous écrivons malheureusement car le gel des salaires, la baisse des rémunérations des ingénieurs et cadres, un plan social visant les IIB et IIC en priorité, les tentatives de mauvais goût d'introduire des objectifs « comportementaux » à la mode américaine mobilisent la CFE-CGC et n'ont rien de positif. Mais ce matraquage en interne ne doit pas nous détourner de regarder les évolutions du marché des Télécoms qui conditionnent l'avenir d'ALCATEL-LUCENT et de ses salariés. Cette semaine trois nouvelles sont venues préciser le paysage des Télécoms 2009 fait de risques et d'opportunités mêlées :

Attribution des contrats 3G - WCDMA en Chine. Ces contrats se succèdent. Ainsi l'annonce du contrat ALU - China Unicom de 120 Millions d'euros cette semaine succédant à celle de contrats Ericsson - China Unicom. Nokia-Siemens-Network avait pour sa part décroché la 3G de 6 provinces de l'Est, etc... China Mobile ayant tiré le premier en début d'année avec des montants en Milliards d'euros Et bien sur les opérateurs chinois Huawei et ZTE se taillent la part du lion. La Chine développe la un timing idéal : après avoir lanterné le temps que ses équipementiers nationaux soient à niveau elle attribue les licences au moment où ces contrats vont soutenir l'activité du secteur Télécom Chinois dans un contexte de crise mondiale. Nous avons la affaire à une véritable politique industrielle nationale (et on le verra plus loin avec un volet export). Alors oui bien sur pour les salariés de ALCATEL-LUCENT en France risque et opportunités. Risque car les priorités vont aller vers ASB et qu'en contrepartie de ces contrats le rôle de ASB va encore se développer dans la R&D WCDMA.

Opportunités ? Récemment la CFE-CGC a interrogé le PDG d'ALCATEL-LUCENT France sur les retombées de tels contrats pour notre filiale. Il a indiqué qu'elles étaient plutôt faibles en termes de CA ou de résultat opérationnel mais il a indiqué que par leur existence ces contrats étaient nécessaires pour qu'ALU reste un acteur crédible du mobile. Ainsi le nombre global de BTS à atteindre au niveau mondial pour tenir les objectifs de coûts et se maintenir ici compris chez les opérateurs européens dépend de la présence dans la 3G chinoise.

La CFE-CGC analyse donc le déblocage des contrats 3G chinois comme une bouffée d'oxygène pour le secteur Télécom mais avec des effets contrastés sur les salariés Français ALCATEL-LUCENT.

Mutualisation des réseaux mobile 2G et 3G de Vodafone et Telefonica en Europe

Vodafone et Telefonica ont décidé de mettre en commun certains sites et de construire des sites communs pour accueillir les équipements mobiles. Cet accord annoncé Lundi 23 Mars s'appliquera dans les 4 pays européens où les deux opérateurs sont présents soit l'Allemagne, l'Espagne, L'Angleterre et L'Irlande. Les économies attendues grâce à ce partage d'infrastructures sont évaluées à quelques centaines de millions d'euros d'ici 2010. Le partage des réseaux mobiles vieil objectif de la R&D du mobile est accéléré par la Crise. A noter que la France pour l'instant reste à l'écart du phénomène pour cause de situation réglementaire spécifique (« zones blanches » et 4ème licence). On estime potentiellement que les économies potentielles sont de l'ordre de 25 % pour de la 2G, 33% pour de la 3G. Alors risque ou opportunité ?

A priori la mutualisation nuit aux équipementiers mais pas dans une proportion 1 pour 1 l'essentiel des économies tenant plus aux sites eux même qu'à la fourniture spécifique des équipementiers. D'autre part ceux-ci, si leur gamme de produits le permet, peuvent permettre à cette mutualisation d'être plus efficace et vendre des services associés. De toute façon le trafic à écouler reste le même.

Intercentre CFE -CGC ALCATEL LUCENT en FRANCE

www.cfecgc-alcatel-cit.org



Le + syndical **Inter centre** CFE-CGC

Attribution de la quatrième licence en France l'Arcep, l'autorité de régulation des télécoms, a transmis une proposition au gouvernement le 5 Mars quant à l'attribution d'une quatrième licence d'opérateur mobile en France. Le gouvernement devant publier un décret avant fin mars 2009. Free sera le quatrième opérateur en se portant candidat pour obtenir cette licence. Après cette décision et le décret gouvernemental, les candidats devant déposer un dossier avant le 30 juin 2009. A priori il devrait s'agir de bonnes nouvelles pour ALCATEL-LUCENT et ALCATEL-LUCENT France. Pas si simple. L'opportunité, elle est claire. Le risque il est deux types compte-tenu de l'identité certaine du quatrième opérateur et des obligations plutôt souples qu'il aura : un risque modéré d'écroulement des prix et un risque de cheval de Troie.

Les politiques, fidèles à eux même, continuent à considérer le réseau comme au mieux un mal nécessaire. Ainsi rappelons que le nouvel entrant (qui lui ne surpayera pas sa licence) a pour obligation de couvrir 25 % de la population en deux ans (Ile de France, cote d'azur et les aéroports ; -) et 80% en 8 ans. Connaissant les méthodes de FREE ca risque de donner l'abonnement à prix indien (8 euros par mois) dans le 92 et par contre le corrézien risque d'attendre longtemps d'être couvert. A moins qu'on ne fasse le coup de la mutualisation entre opérateurs au nom du « les opérateurs ont plein d'argent et le réseau sert à rien ».

Le risque le plus considérable : que FREE fidèle à sa politique passée serve de cheval de Troie aux équipementiers chinois sur le territoire national cette fois ci dans le mobile. Et nos politiques apprentis sorciers de préparer le désert industriel et R&D de demain pour démagogiquement agiter une baisse de l'abonnement et des SMS , le tout en tolérant des équipes de « voyageurs » Huawei avec visa de tourisme en train de bosser 80 heures par semaine en violant tout droit du travail (même les directives communautaires pourtant si laxistes) .

Bien sur ALCATEL-LUCENT et FREE ont tout à gagner à se parler et les produits, salariés, consultants ALCATEL-LUCENT qui vendent partout dans le monde sont capable de bâtir une relation contractuelle profitable avec ce nouveau client. Mais la aussi il va falloir jouer serré.

LES MERVEILLES DES FINANCEMENTS CHINOIS. Il y a des gouvernements qui ne se posent pas de problème sur le financement de leur industrie Télécom et ne s'embarrassent ni d'une commission à la concurrence ni de règles de l'OMC. Ils n'ont peut-être pas tort. Ainsi la banque (d'état) China Development vient d'accorder à ZTE la coquette somme de 11 Milliards d'euros sur 5 ans pour financer ses contrats exports sous notamment la somme d'avances fournisseurs. En totale cohérence avec le soutien à son marché intérieur (déblocage des contrats 3G) le gouvernement chinois apporte une aide à une industrie qu'il considère comme une industrie stratégique : « *Beaucoup d'opérateurs européens n'arrivent plus à lever des fonds pour financer leurs extensions de réseaux, l'argent chinois est moins cher ...* » Patron de ZTE. » ALCATEL-LUCENT connaît les risques du contrat fournisseur, mais ou sont les risques quand votre garant est l'état ?? La seule stratégie intelligente pour ALCATEL-LUCENT récupérer des miettes de cette manne via ASB. Alors la clairement risque pour les salariés ALCATEL-LUCENT.

L'opportunité ? C'est face à ce genre d'annonces tout a fait publiques (et qui ne concerne que le second équipementier chinois ZTE, Huawei encore plus opaque et bras Télécom de l'Armée populaire de chine méritant lui une analyse à lui tout seul) de faire comprendre à nos pouvoirs publics l'inanité de leur politique en matière de réseaux, leur naïveté coupable face à la dépossession de nos capacités technologiques. L'Europe des Télécoms joue sur les services contre le réseau physique comme l'Angleterre jouait les services financiers contre l'économie réelle avant l'éclatement de la bulle. Les lendemains seront difficiles si nos décideurs continuent leur politique de gribouille. Parfois en le écoutant, (Ainsi Viviane Reading au lancement des assises numérique l'année passé) on se dit « si au moins ils étaient cyniques on comprendrait ». Mais non : stupides.

Intercentre CFE -CGC ALCATEL LUCENT en FRANCE

www.cfecgc-alcatel-cit.org